

## Crise au Burundi : Début des audiences devant la Cour régionale d'Afrique de l'Est

APA, 14-07-2015 Kampala (Ouganda) - La Cour de justice de l'Afrique de l'Est (photo) a tenu mardi à Arusha, en Tanzanie, sa première audience publique sur la crise au Burundi. Le dossier soumis le 6 juillet oppose l'Union des avocats panafricains et le Forum de la société civile d'Afrique d'un côté et le Procureur général du Burundi de l'autre. Il s'agit pour les plaignants d'obtenir, entre autres, une ordonnance interimaire suspendant les élections au Burundi. Ils demandent également au tribunal régional de se terminer par rapport à la décision de la cour constitutionnelle du Burundi sur la liste des candidats à la présidentielle, les violations de l'Etat de droit et de l'Accord de paix et de réconciliation d'Arusha de 2000 pour le Burundi. Le groupe soutient que l'environnement politique actuel au Burundi n'est pas propice à une élection libre et transparente et la tentative du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat à la tête du pays est inconstitutionnelle. L'Union des avocats panafricains est un forum continental ouvert aux avocats et associations d'avocats africains.